



## Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006 dans sa version révisée

Page 1 sur 11

No. FDS : 605878  
V001.0

Révision: 23.11.2020

Date d'impression: 25.08.2021

Remplace la version du: -

**Bref WC Ultimate Gel Color Activ' + Citrus**

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Bref WC Ultimate Gel Color Activ' + Citrus

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:  
nettoyant sanitaire/WC/désinfectants

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Belgium N.V.  
Esplanade 1 Bus 101  
B-1020 Bruxelles/Brussel  
Téléphone: ++32 (0)2-4212711

uw-msds.benelux@be.henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons en Belgique tel :+ 32 (0) 70 245245 (7j/7j – 24h-24h); au Luxembourg : ++352 8002 5500 (7j/7j – 24h-24h)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Met. Corr. 1

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Eye Dam. 1

Skin Corr. 1A

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

STOT SE 3

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



<b>Mention d'avertissement:</b>	Danger
<b>Mention de danger:</b>	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseil de prudence:</b>	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P260 Ne pas respirer les vapeurs. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P405 Garder sous clef. P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure. P501 Éliminer le contenu/récipient en accord avec les règles en vigueur dans votre région.

**Contient:**

acide chlorhydrique,  
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol

**2.3. Autres dangers**

Symbole tactile de danger

utiliser une fermeture sécurité-enfant.

Ne pas mélanger avec l'eau de Javel ou autre nettoyant pouvant conduire à la formation de chlore gazeux toxique ou de chaleur.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances****3.2. Mélanges****Substances dangereuses selon le CLP (EC) No 1272/2008:**

Substances dangereuses No. CAS	EINECS	N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
acide chlorhydrique 7647-01-0	231-595-7	01-2119484862-27	>= 10- < 20 %	Corrosifs pour les métaux 1 H290 Corrosion cutanée 1B H314 Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique 3 H335
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	246-807-3	01-2119510876-35	>= 1- < 2,5 %	Toxicité aiguë 4; Oral(e) H302 Corrosion cutanée 1B H314 Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 2 H411

**Pour le texte intégral des phrases H indiquées seulement par codes voir section 16 "Autre information"**

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Déplacer la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante. Enlever les vêtements souillés par le produit. Consulter éventuellement un dermatologue.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), puis consulter immédiatement un spécialiste.

Ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Rincer la bouche à l'eau (uniquement si la personne est consciente).

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

En cas d'inhalation : irritation de la trachée, toux. L'inhalation de grandes quantités peut engendrer un laryngospasme avec essoufflement.

En cas de contact avec la peau : irritation cutanée modérée à forte (rougeur, gonflement, brûlure), également possibilité de brûlures graves.

En cas de contact avec les yeux : corrosif, peut causer des dommages oculaires irréversibles (perte de vision)

En cas d'ingestion : le caractère corrosif peut entraîner immédiatement des douleurs, brûlures, gonflements et rougeurs de la bouche et de la gorge. Risques de dommages sérieux pour la bouche, la gorge et l'œsophage.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

En cas d'inhalation : l'inhalation peut entraîner une hyperacidité de l'organisme suivi d'un essoufflement.

En cas de contact avec la peau : pas de mesure spécifique

En cas de contact avec les yeux : pas de mesure spécifique

En cas d'ingestion : ne pas faire vomir. Administration d'une unique boisson non gazeuse (eau ou thé)

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau (si possible, éviter le jet puissant). Adapter les mesures d'extinction aux conditions extérieures. Les extincteurs du commerce sont suffisants pour un feu naissant. Le produit en lui-même ne brûle pas.

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Néant

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Des produits de combustion dangereux et/ou du monoxyde de carbone mortel peuvent se former par pyrolyse.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser des équipements de protection personnels ainsi que des appareils respiratoires étanches.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de fuite de grandes quantités, informer les sapeur-pompiers.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlèvement mécanique. Laver le reste à grande eau.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le conseil à la section 8.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

En cas d'utilisation conforme à la destination, pas besoin de mesures particulières.

**Mesures d'hygiène:**

Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Enlever les vêtements souillés ou trempés immédiatement. Laver avec beaucoup d'eau toute contamination qui peut entrer en contact avec la peau. Soins de la peau.

Equipement de protection requis uniquement en cas d'utilisation professionnelle/industrielle ou gros emballages (non ménagers)

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver au sec entre + 5 et + 40°C

Respecter la réglementation de stockage commun.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

nettoyant sanitaire/WC/désinfectants

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Uniquement d'application en cas d'usage industriel / professionnel****8.1. Paramètres de contrôle**

Valable pour  
Belgique

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Remarques
CHLORURE D'HYDROGÈNE 7647-01-0	10	15	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	Indicatif	ECLTV
CHLORURE D'HYDROGÈNE 7647-01-0	5	8	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECLTV
HYDROGÈNE (CHLORURE D') 7647-01-0	5	8	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition		BE/OEL
HYDROGÈNE (CHLORURE D') 7647-01-0	10	15	Valeur Courte Durée	15 minutes	BE/OEL

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Protection respiratoire:  
Pas nécessaire.

**Protection des mains:**

En cas de contact direct avec le produit, des gants de protection chimique en nitrile (épaisseur > 0.1mm, temps de passage > 480 min., classe 6) sont recommandés selon la norme EN 374. En cas de contact prolongé ou répété, tenir compte qu'en pratique, le temps de pénétration peut s'avérer considérablement plus court que celui annoncé dans la norme EN 374.

Toujours vérifier que les gants de protection sont bien adaptés aux spécificités du poste de travail (stress mécanique ou thermique, propriétés anti-statiques, etc.). Les gants doivent être remplacés aux premiers signes de faiblesse. Nous recommandons de remplacer régulièrement les gants à usage unique et d'élaborer avec l'aide d'un fabricant de gants ou de l'INRS des consignes au poste de travail pour le port des gants.

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques.

**Protection du corps:**

Vêtements de protection contre produits chimiques. Respecter les instructions du fabricant.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Les données suivantes sont d'application pour tout le mélange

a) Aspect	liquide, Gel visqueux, clair violet
b) Odeur	de pin
c) seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
d) pH (20 °C (68 °F); Conc.: 100 % produit)	-1,0 - 0,0
e) Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
f) point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
g) Point d'éclair	100 °C (212 °F)Le produit n'entretient aucunement la combustion.
h) Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
i) inflammabilité (solide, gaz)	Il n'y a pas de données / Non applicable
j) limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
k) Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
l) Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
m) densité relative Densité (20 °C (68 °F))	1,053 - 1,063 g/cm <sup>3</sup>
n) solubilité(s)	Soluble dans l'eau
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
p) Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
q) Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
r) Viscosité (Brookfield; Appareil: LVDV II+; 20 °C (68 °F); fréq. rot.: 20 min <sup>-1</sup> ; Broche N°: 31; Conc.: 100 % produit)	500 - 1.000 mpa.s
s) Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
t) Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

### 9.2. Autres informations

Non applicable

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

La réaction avec un nettoyant désinfectant contenant une base forte et/ou de l'hypochlorite: production de chaleur et/ou de chlore gazeux.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de température et de pression.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

### 10.5. Matières incompatibles

Conteneurs et/ou surfaces constituées de matériaux sensibles aux acides comme du marbre par ex.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité orale aiguë:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	LD50	1.260 mg/kg	rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)

**Toxicité dermale aiguë:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Espèces	Méthode
acide chlorhydrique 7647-01-0	LD50	> 5.010 mg/kg	lapins	non spécifié

**Toxicité inhalative aiguë:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
acide chlorhydrique 7647-01-0	Corrosif		lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
acide chlorhydrique 7647-01-0	Corrosif	60 mn	Human, EpiSkin™ (SM), Reconstructed Human Epidermis (RHE)	OECD 431 (In Vitro Skin Corrosion: Reconstructed Human Epidermis (RHE) Test Method)
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	Category 1B (corrosive)	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
acide chlorhydrique 7647-01-0	fortement irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
acide chlorhydrique 7647-01-0	non sensibilisant	Test épicutané	homme	Patch Test
acide chlorhydrique 7647-01-0	non sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	non sensibilisant	Test de maximisation sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

**Mutagenicité sur les cellules germinales:**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique/ Temps d'exposition	Espèces	Méthode
acide chlorhydrique 7647-01-0	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		non spécifié
acide chlorhydrique 7647-01-0	négatif	Essai de dommage et de réparation d'ADN, dans la synthèse non programmée d'ADN.	avec ou sans		equivalent or similar to OECD Guideline 481 (Genetic Toxicology: Saccharomyces cerevisiae, Mitotic Recombination Assay)
acide chlorhydrique 7647-01-0	douteuse	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		equivalent or similar to OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
acide chlorhydrique 7647-01-0	positive with metabolic activation	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		equivalent or similar to OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 473 (In vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)

**Cancérogénicité**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction:**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Type de test	Parcours d'application	Espèces	Méthode
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	NOAEL P 30 mg/kg	screening	oral : gavage	rat	OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction/ Developmental Toxicity Screening Test)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée::**

La classification du mélange est basée sur les seuils limites de concentration des substances classées contenues dans la formule.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
acide chlorhydrique 7647-01-0	NOAEL 20 ppm	Inhalation : gaz	13 w 6 h/d 5 d/w	rat	equivalent or similar to OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day)
2,2'-(octadec-9- enylimino)biséthanol 25307-17-9	NOAEL 30 mg/kg	oral : gavage	28 d 7d/w	rat	OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents)

**Danger par aspiration:**

Il n'y a pas de données disponibles.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Toxicité (Poisson):**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
2,2'-(octadec-9- enylimino)biséthanol 25307-17-9	LC50	0,1 mg/l	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)

**Toxicité (Daphnia):**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
2,2'-(octadec-9- enylimino)biséthanol 25307-17-9	EC50	0,043 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

**Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques**

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
2,2'-(octadec-9- enylimino)biséthanol 25307-17-9	EC10	0,0107 mg/l	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)

**Toxicité (Algues):**



La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	EC50	0,0867 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	EC10	0,0341 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

### Toxicité pour les microorganismes

La classification du mélange est basée sur La méthode de calcul selon La teneur des substances classées contenues dans La formule.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	EC10	15 mg/l	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	OECD Guideline 209 (Activated Sludge, Respiration Inhibition Test)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Dégradabilité	Temps d'exposition	Méthode
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	facilement biodégradable	aérobie	63 %	28 Jours	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

Aucune données disponible sur la substance.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogPow	Température	Méthode
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	3,4	25 °C	OECD Guideline 123 (Partition Coefficient (1-Octanol / Water), Slow-Stirring Method)

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses No. CAS	PBT/ vPvB
acide chlorhydrique 7647-01-0	According to Annex XIII of regulation (EC) 1907/2006 a PBT and vPvB assessment shall not be conducted for inorganic substances.
2,2'-(octadec-9-enylimino)biséthanol 25307-17-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

### 12.6. Autres effets néfastes

Nous n'avons pas connaissance d'autres effets négatifs sur l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Ne donner que des emballages entièrement vidés et sans reste à la collecte de matières de recyclage!

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU**

ADR	1789
RID	1789
ADN	1789
IMDG	1789
IATA	1789

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADR	ACIDE CHLORHYDRIQUE (solution)
RID	ACIDE CHLORHYDRIQUE (solution)
ADN	ACIDE CHLORHYDRIQUE (solution)
IMDG	HYDROCHLORIC ACID (solution)
IATA	Hydrochloric acid (solution)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

ADR	8
RID	8
ADN	8
IMDG	8
IATA	8

**14.4. Groupe d'emballage**

ADR	II
RID	II
ADN	II
IMDG	II
IATA	II

**14.5. Dangers pour l'environnement**

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

ADR	Non applicable Code tunnel: (E)
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Indication des composants selon 648/2004/CE**

< 5 %	agents de surface non ioniques
Autres ingrédients	désinfectants
	Parfums

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité de cette substance n'a été réalisée.

**RUBRIQUE 16:Autres informations**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations complémentaires:**

Les indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances et concernent le produit en l'état de livraison.

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente 1 - 16  
à la ou aux sections :